

# Rapport d'activité association l'Olivier 2018



Ce rapport d'activité met en lien les activités de l'Association l'Olivier pour l'année 2018 par le biais de ses établissements à savoir (numéro siret et établissements)

840000251	IME DE L'OLIVIER
840003909	SESSAD LA GLORIETTE
840012488	SSES DE L'OLIVIER
840000228	ITEP 77 AVIGNON
840017487	ESAT DE L'OLIVIER
840018121	SAVS LES CLES
840019293	SAMSAH LES CLES
840016539	MAS LA SORGUETTE

L'année 2018 a été marquée plus particulièrement par de profonds changements en terme de fonctionnement et de projection au niveau de la gouvernance.

Dans un premier temps, nous vous présenterons le contexte associatif de cette année singulière avant de développer la partie accompagnement des personnes accueillies au niveau associatif et par établissement.

Dans une seconde partie vous trouverez les données plus liées à l'activité en elle-même, l'encadrement et le personnel.

## Les instances associatives

L'Association s'est réunie régulièrement pendant l'année 2018 :

- Présidence du CE et du CHSCT et préparation de la fusion de ces instances en une seule comme les textes le prévoient désormais.
- Réunion de la COMAVAS et travail sur les Statuts et le CPOM

- Réunion du BUREAU et de la COMMISSION TECHNIQUE
- Tenue des CA réglementaires (Budget Prévisionnel et Compte Administratif)
- Organisation des Assemblées Générales réglementaires
- Prise de fonction de Directeur par intérim du Dr Adjoint de la MAS en remplacement de la Directrice démissionnaire.

Le Bureau (en Bureau seul ou en Commission Technique) s'est réuni 18 fois pendant l'année !

Le nombre important de rencontres s'explique par le contexte de rentrée en CPOM et le départ de l'ITEP.

## **2018 : Un travail plus concret vers une harmonisation et une mutualisation ...**

Depuis plusieurs années et de manière appuyée avec l'arrivée imminente du CPOM, l'Association par le biais de ces administrateurs mais aussi de ces directeurs et des équipes ont dû de plus en plus favoriser le travail en lien, la mutualisation et l'harmonisation notamment au niveau de projets communs, formation, du droit social et gestion de personnel.

L'exigence d'un CPOM associatif a donc questionné des fonctionnements historiques d'autonomie quasi-totale des structures qui ont dû désormais apprendre à travailler plus ensemble et co élaborer sur des sujets communs notamment en terme de réflexion éthique, gestion, droit social, politique d'achats, parcours,...

En 2018, 2 formations extérieures réalisées sur le thème « actualisation des connaissances en droit social » et formation « accompagnement CPOM associatif » sont venues pointer des manques quant au travail en lien et l'harmonisation de nos pratiques au sein de l'Association.

Certaines commissions associatives plus réflexives étaient par contre bien mises en place et ont pu jouer leur rôle dans ce tournant fonctionnel. Il s'agit de la COMAVAS et notamment de la commission technique bien efficaces jusqu'en milieu d'année 2018.

## **Le CPOM**

La réflexion CPOM a commencé fin 2017 suite à la demande officielle de d'ARS d'une signature CPOM pour fin 2019 pour notre association. Un diagnostic associatif a été remis à l'ARS et au conseil départemental en avril 2018. Une première rencontre avec l'ARS avait eu lieu en janvier 2018 pour identifier le contexte d'entrée en CPOM et isoler d'ores et déjà des problématiques déjà évoquées (revalorisation du groupe de transition et projet MASAD). Une deuxième rencontre a eu lieu en juin 2018 en présence de tous les directeurs.

Le travail du diagnostic a été laborieux faisant ressortir notamment au sein de l'équipe de direction des tensions et des résistances qui ont ralenti et impacté le travail d'analyse commune et de réflexion.

Lors de la rencontre ARS/CD de juin 2018, il a été demandé aux directeurs de la MAS et de l'IME de rendre un dossier détaillé sur la problématique de financement du groupe de transition et de la MASAD.

Ces dossiers ont été remis à l'ARS début septembre 2018.

Par ailleurs nous n'avons pas à ce jour de retour sur le document diagnostique et l'entrée en CPOM associatif initialement prévue en décembre 2019 qui n'est toujours pas signé à ce jour.

## **Un tournant en terme de gouvernance : la Réflexion siège et mise en place d'un siège provisoire**

Dès fin 2017 et d'autant plus avec la date initialement prévue de la mise en place du CPOM associatif, une réflexion sur le futur siège a été engagée notamment avec des groupes de travail directeurs/administrateurs en s'appuyant sur un diagnostic extérieur lié à la réflexion sur notre gouvernance réalisé en 2017.

Les limites d'une seule coordination à l'échelle associative, les limites de fonctionnement des établissements sans support siège, les attendus du futur CPOM, et la nécessité de mutualisation ont amené le bureau à proposer la mise en place d'un siège provisoire qui serait composé de 2 postes :

- Un poste de direction clinique (actuellement nommé direction d'association)
- Un poste de Direction administrative et financier

Ce siège provisoire pour une année aurait pour mission, la finalisation du travail CPOM, une réflexion quant au futur siège et des missions d'harmonisation et de coordination inter établissements et supports aux établissements...

A l'automne 2018, ces propositions ont été faites et Monsieur Bruguier, précédemment coordinateur associatif est devenu Directeur administratif et financier en février 2019.

Madame Bergeret, précédemment Directrice de l'Institut de l'Olivier est devenue directrice clinique (directrice associative).

Une feuille de route a été réalisée visant à déterminer les différentes missions du siège provisoire et fixer un plan d'amélioration dans une temporalité définie année 2019. (feuille de route jointe)

## **Une crise associative**

Dans ce contexte de réflexion de nouvelles organisations, de mise en place de CPOM, des résistances et forts positionnements ont fait apparaître des conflits et désaccords profonds.

Ainsi en septembre 2018, l'ITEP par le biais de son directeur annonçait à une partie du conseil d'administration le souhait de rejoindre une autre association et de quitter l'Association l'Olivier.

Cette annonce a été très difficilement vécue par le conseil d'administration et les autres structures de l'Association qui se sont inscrits en faux contre ce projet de départ. Néanmoins, notre capacité de gestion associative, les résistances profondes, la temporalité et l'absence de siège direction nous a conduit à laisser « partir » cet établissement d'autant que l'association au sein même de son conseil d'administration connaissait une scission historique complexifiant les démarches de réflexion.

En novembre 2018, un nouveau Président délégué, Monsieur Paul Blanc a été nommé suite au fait que le Président de l'Association l'Olivier soutenait le départ de l'ITEP.

Passée cette période de flottement associative, le bureau et le nouveau comité de direction (voir paragraphe ci-dessous) a pu créer une réflexion et penser aux perspectives d'avenir dans un climat serein, plus apaisé et en développant les projets évoqués aux printemps 2018.

## Une équipe de Direction en mouvement

Les mouvements dans l'équipe de direction ont été nombreux en cette année 2018.

Ainsi en mai 2018 Madame Chatagnon a démissionné pour un autre poste. Monsieur Fauché, directeur adjoint, a pris les fonctions d'intérim jusqu'à l'arrivée de Madame Brigitte CULTY au poste de Directrice.

Madame Valérie BERGERET a quitté le poste de direction de l'Institut de l'Olivier pour prendre les fonctions provisoires de Directrice d'Association.

Monsieur Alexis Blain a remplacé Madame Bergeret sur le poste de directeur de l'Institut de l'Olivier.

Monsieur Bruguier, coordinateur associatif a pris les fonctions de Directeur administratif et financier au siège provisoire de l'Association.

En 2018, un temps non négligeable a donc été consacré au recrutement et travail autour de l'équipe de direction.

Fin 2018, au vu des changements, de la nouvelle dynamique de travail suite au contexte de départ de l'ITEP, l'ancienne réunion de directeurs nommée RIDES, s'est transformée en CODIR . Cela a marqué symboliquement une étape dans la fédération d'un nouveau groupe de directeurs incluant 2 nouvelles personnes et se voulant basé sur des objectifs de travail mutualisés dans un esprit de coopération et de réflexion commune.

## Synthèse des rapports d'activité de l'Association :

### Préambule :

*Les rapports d'activité présentés actuellement ne sont pas basés sur la même trame et les mêmes indicateurs ce qui sera le cas pour l'année 2019. Aussi pour certaines données notamment « type de handicap », il sera nécessaire l'année prochaine d'affiner les termes diagnostiques afin d'assurer des données plus fiables. Néanmoins, les indicateurs donnés ci-dessous, projettent un état des lieux et une photographie assez intéressante des personnes accueillies et l'accompagnement au sein de l'Association.*

*Il ne s'agit pas dans ce rapport de reprendre les éléments de chaque établissement présent dans les rapports d'activité des structures mais de mettre en avant les points clés et les données visant à traduire l'activité et les projets particuliers pour 2018.*

### L'activité sur l'Association l'Olivier :

#### Au niveau des personnes accueillies

En 2018, sur toute l'Association l'Olivier plus de 280 personnes ont été suivies ou accueillies par les établissements. Plus que jamais cette année, les structures de l'Association ont adapté leur suivi en tenant compte de la problématique de parcours et l'inscription sur le territoire. Ainsi, par exemple la création du service passerelle ( service de suite et suivi des personnes en aménagement creton) sur l'IME, les suivis séquentiels , l'accueil temporaire sur la MAS, l'orientation des personnes sur liste d'attente au SAVS, les stages extérieurs en entreprises pour l'ESAT de l'Olivier ont permis un suivi encore plus individualisé des personnes qui nous sont orientées.

En 2018, **57 nouvelles personnes ont été accueillies sur les établissements et 54 départs ont été actés.**

**Sur les 280 personnes suivies, un tiers environ est âgé de moins de 18 ans.**

Sur toute l'association, 7 situations nouvelles « cas critiques évoqués en Commission situations critiques », pour une continuité de suivi de plus d'environ 25 situations critiques accueillis ces dernières années et pour la majorité toujours présentes (ce calcul n'inclue pas les données de l'ITEP)

**La déficience intellectuelle demeure le principal handicap à 67 % des personnes suivies, mais avec un très fort accueil de personnes autistes ou présentant des troubles du spectre autistiques ( 16 %). Le polyhandicap/pluri handicap représente sur la MAS et groupe de transition environ 19 % des suivis.**

Le nombre de personnes accueillis à temps plein sur les institutions y compris les travailleurs handicapés de l'ESAT est de 173, pour le reste des personnes, un accompagnement de suivi externalisé est mis en place (SESSAD, SAVS , SAMSAH, certains profils ITEP , accueil séquentiel IME)

**Depuis 2016, il est noté notamment sur l'IME et la MAS un fort lien de travail avec l'Aide sociale à l'Enfance pour une hausse du nombre de personnes accompagnées pour lesquels un accompagnement social (qq renforcé) est mis en place. Ce constat amène aussi un travail de lien et une complexité des situations importantes et nécessitant du temps de coordination et du temps au niveau de l'accompagnement social.**

La moyenne d'âge pour les établissements IME et ITEP est de 15, 1 ans

La moyenne d'âge pour les établissements adultes est de 43 ans.

**Les listes d'attente cumulées des établissements font ressortir plus de 300 personnes** environ en attente d'une admission sur nos structures (ces personnes apparaissent pour la majorité sur d'autres listes d'attente du Vaucluse) .

#### Focus des projets des établissements

- Le dépôt du projet PARISE ( en lien avec l'IME st Ange) pour le SESSAD la Gloriette et l'IME
- Le travail BIO PSYCHO SOCIAL sur le SAVS SAMSAH avec la formation réhabilitation psycho sociale et l'adaptation du fonctionnement du service à cette méthode
- La sensibilisation et la prise en compte de la douleur
- Le travail médiation animale sur SAVS SAMSAH et IME
- Le maintien et développement des ateliers d'accompagnement social sur l'ESAT
- Une réflexion quant à l'habitat inclusif
- Le développement et la réflexion quant aux soins palliatifs sur la MAS

#### Un travail sur les outils institutionnels

- La finalisation des évaluations internes pour l'IME
- L'évaluation externe pour la MAS (SAVS SAMSAH en 2017)
- La participation au travail CPOM
- La réflexion quant au siège provisoire
- Une réflexion réorganisationnelle pour la MAS la Sorguette (coordination, travail sur la pénibilité).
- Un travail sur la liste d'attente IME en commun avec les établissements du Vaucluse

Outre, les difficultés associatives et le contexte de travail important lié au siège, les établissements ont montré une énergie et une continuité de projet d'accompagnement valorisant le fonctionnement et les valeurs encadrant la mission de l'Association l'Olivier.

Il est à noter une forte attention à l'innovation sociale notamment portée par le SAVS SAMSAH et à tous les modes d'accompagnements novateurs qui peuvent faciliter des parcours de vie et impulser des liens positifs sur le territoire.

**Concernant les partenariats et les conventions, nous présenterons pour le rapport 2019, un récapitulatif plus exhaustif émanant du travail du siège de l'Association.**

Valérie Bergeret

Juin 2019